



6. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection de la route de Crevel – Phase étude

Numéro d'investissement	Conseil général 2025/02
Mandant	Conseil communal – M. Christian Cornioley
Chef de projet	M. Romain Viquerat

Préavis				
Service	Responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil communal	Christian Cornioley	14.08.25	favorable	
Administrateur des finances	François Guerry	18.08.25	favorable	

1. Contexte

Après sept ans de réflexions, d'interrogations et de réclamations concernant les aménagements de ce tronçon de route, le temps est venu d'entreprendre une réfection, afin de répondre aux besoins des usagers et de poursuivre la rénovation des routes communales sur l'axe (Moulin – Crevel) à Cheyres.

Pour rappel : les quartiers de Crevel et des Pointus ont fortement évolué lors de ces dernières années, passant de résidences secondaires à des résidences principales. Le centre sportif, lui aussi, draine son lot d'usagers lors de manifestations. De plus, nous avons la chance d'accueillir **la route nationale et le chemin pédestre** ce qui entraîne une forte augmentation de vélos et de piétons lors des beaux jours.

A savoir, le trottoir en gravier le long des nouvelles constructions aux Pointus donne, actuellement, du fil à retordre aux usagers (risques de chute) et au service de la voirie (entretien).

Le Conseil communal est convaincu qu'il est nécessaire de renforcer la sécurité des usagers en effectuant des aménagements adéquats.

Pour ce faire, en 2022, nous avons travaillé sur plusieurs variantes d'aménagement (y compris l'accès direct par la route cantonale) avec l'appui d'un étudiant HES-SO (son projet de semestre) pour une étude de faisabilité. L'analyse multicritères recommande la variante « réfection de la route de Crevel » avec un élargissement de celle-ci dans le but de séparer les flux « véhicules légers/lourds » des flux « piétons/vélos ». La démarche et les résultats ont été présentés au Conseil général du 27 juin 2022.

Par la suite, le Conseil général du 5 décembre 2022 a libéré la somme de CHF 27'000.00 pour la poursuite des études. Sur cette base, le Conseil communal a mandaté le bureau d'ingénieurs civils CFA Ingénieurs Conseils SA pour étudier l'avant-projet (phase SIA n°31) pour cette pré-étude. Les plans ont été présentés aux parties prenantes, soit l'Association de la Grande Cariçaie, le Service des Forêts et de la Nature (SFN) en séance du 9 novembre 2023. Une 2^{ème} séance a eu lieu le 17 avril 2024 avec les mêmes services et les CFF pour approfondir les discussions, suite à l'information reçue qu'une étude était en cours pour le prolongement de la 2^{ème} voie des chemins de fer côté Jura (vision à moyen/long terme). Les échanges ont été riches et constructifs, ce qui nous a permis de récolter leurs besoins, ainsi que leurs recommandations pour l'élaboration du projet définitif. A ce stade, les CFF ne s'opposent



pas au projet. Cependant, une convention devra être établie dans la mesure où la nouvelle chaussée empiètera sur leur bien-fonds et qu'un conflit potentiel avec leur nouvelle infrastructure sera possible.

A la suite d'une interpellation d'un Conseiller général en 2024, le Conseil communal a réétudié et chiffré les différentes possibilités d'accessibilités au quartier de Crevel depuis la route cantonale, le but étant de réduire le trafic sur la rue de la Gare à Cheyres, avec l'appui de notre mandataire technique. Les coûts des variantes ont été estimés entre CHF 2'500'000.00 et 19'000'000.00 suivant le tracé proposé et la dimension des ouvrages d'art (pont, passage à niveau, etc.) à réaliser. De plus, des forts impacts sur les parcelles concernées (surfaces d'assolement, cordon boisé protégé, contraintes CFF, etc...) ont été relevés. L'inscription d'un tracé alternatif direct depuis la route cantonale dans le PAL est un prérequis pour une réalisation future.

Cette étude de faisabilité a été présentée à la ComAT du 19 mars 2025 et au Conseil général du 26 mai 2025. Il est à noter que les avis divergent sur l'intérêt ou non d'investir une telle somme pour accéder à Crevel via la route cantonale.

Après plusieurs années d'études et de discussions, le Conseil communal souhaite entreprendre la réfection de la route de Crevel dans les meilleurs délais. Il acte aussi le fait qu'une mention devra être apportée sur les plans lors de la prochaine révision du PAL à Cheyres concernant l'accès RC - Crevel (variantes 2 de l'étude de faisabilité CFA), afin que les futures générations, si elles le souhaitent, puissent y construire un pont.

Concernant l'avant-projet « aménagement de la route de Crevel » (voir annexe), celui-ci devra être retravaillé afin de réduire au maximum l'impact sur la future double-voies des CFF.

2. Périmètre

Les phases SIA de 32 à 41, soit :

- Projet de l'ouvrage du Plan d'Infrastructures de Mobilité (PIM)
- Procédure de demande d'autorisation, enquête publique
- Appels d'offres, comparaison des offres et proposition d'adjudication

3. Planning

Septembre 2025	Demande de crédit au Conseil général (phase étude)
Hiver - 2025 – été 2026	Réalisation d'étude, demande d'autorisation et appels d'offres
Automne 2026	Demande de crédit au Conseil général (phase réalisation)
Printemps 2027	Réalisation des travaux

4. Remarque

La variante sous-voie via le chemin de la Rochette n'est pas réalisable au vu de la proximité du niveau du lac et des fortes pentes.



5. Coût

Ce crédit d'engagement permettra de réaliser le projet de l'ouvrage, la procédure de demande d'autorisation ainsi que les appels d'offres.

Le projet comprend :

• Le projet de l'ouvrage	CHF	80'700.00
• La procédure de demande d'autorisation	CHF	7'700.00
• L'appel d'offres	CHF	28'500.00
• <u>Les divers et imprévus</u>	CHF	8'100.00
• TOTAL HT	CHF	125'000.00
• <u>TVA 8.1%</u>	CHF	10'125.00
	TOTAL TTC	CHF 135'125.00
	ARRONDI	CHF 136'000.00

6. Financement et amortissements

Financement par emprunt en cas de liquidités courantes insuffisantes.

- Intérêts : 2 %
- Amortissements : 10% par an soit CHF 13'600.00 dès l'année qui suit la fin de l'étude.

7. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général :

- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 136'000.00 pour la réfection de la route de Crevel – Phase étude

8. Annexes :

A : Diverses photos – situation actuelle

B : Coupes types – situation future

Cheyres, le 18 août 2025
Christian Cornioley, Conseiller communal

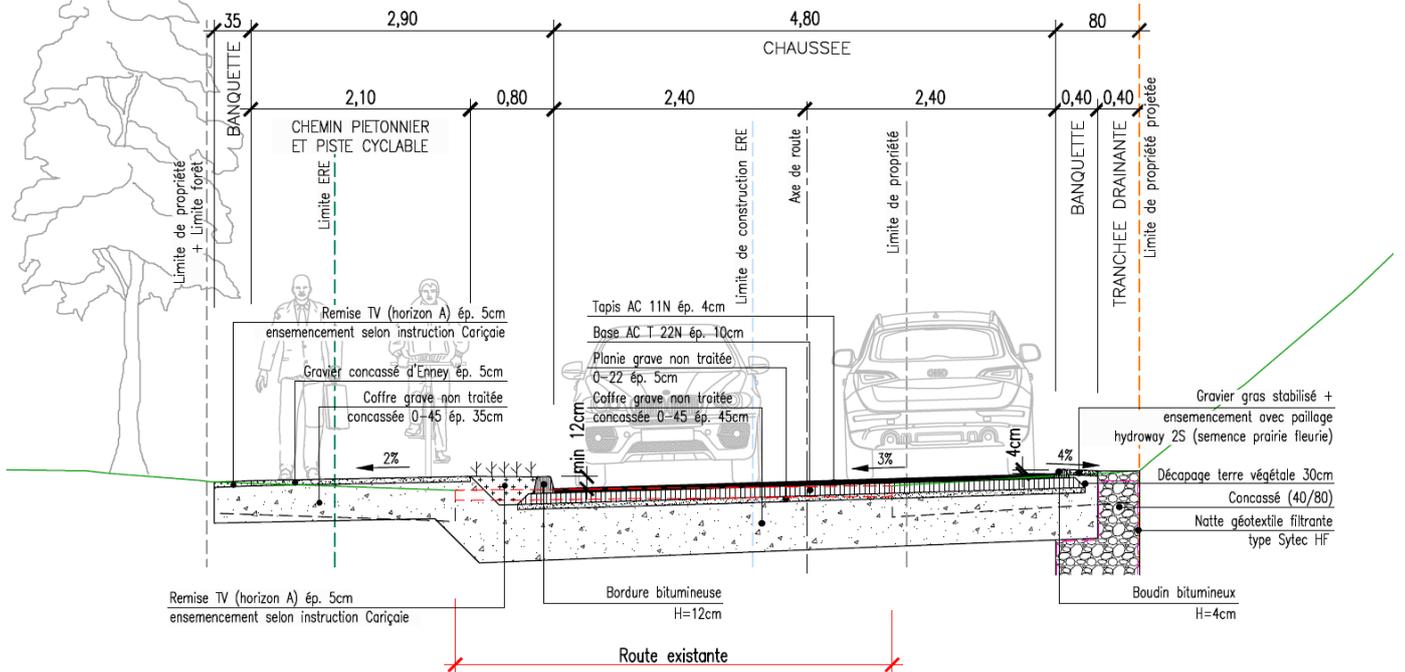
A : Diverses photos – situation actuelle



B : Coupes types – situation future

COUPE TYPE 1-1 1:50

Crevel - Zone 50km/h



COUPE TYPE 2-2 1:50

Crevel - Zone 50km/h

